

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 6 juin 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

05-06-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption des procès-verbaux

05-06-02 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 2 mai 2005 et celui de la séance spéciale tenue le 31 mai 2005, soient acceptés tels que présentés.

Adopté.

a) Suivi aux procès-verbaux

Les conseillers n'ont aucune question concernant les procès-verbaux

04. Correspondance

Dans une lettre en date du 6 juin 2005, monsieur Michel Rousseau, président de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, indique que la Corporation se trouve présentement dans une situation financière difficile et demande une aide de l'ordre de 1 500 \$. Suite à une discussion, monsieur le maire demande aux conseillers de verser la première tranche du budget prévu en 2005 pour la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, les membres du Conseil se prononcent comme suit :

- | | |
|-------------------|-----|
| - Nancy Guichard | oui |
| - Denis Boulanger | oui |
| - Gaston Bernier | oui |

- | | |
|-------------------|-----|
| - Christian Vinet | non |
| - Joël Bernier | oui |
| - Michel Rousseau | oui |

Suite au vote, il est résolu de ce qui suit :

05-06-03 Versement de la première tranche prévue au budget 2005

Considérant que monsieur Michel Rousseau, président de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, dans une lettre en date du 6 juin 2005, indique que la Corporation se trouve présentement dans une situation financière difficile et demande à la Municipalité de verser la première tranche de subvention prévue au budget 2005 soit 1 500 \$;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et résolu à la majorité des voix, monsieur Christian Vinet s'oppose à l'attribution de cette aide financière allégeant que la Municipalité n'a pas reçu de budget prévisionnel de la Corporation.

Que la Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues verse, à la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, le premier versement de la subvention soit 1 500 \$.

Adopté.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues tenue le 6 mai 2005, est déposé.

05-06-04 « La Côte-du-Sud, une large bande passante » et appui à la demande de révision et de modification de Télus de la décision de télécommunication 2005-12 du CRTC

ATTENDU QUE ce projet a reçu le financement du programme « Villages Branchés » et que ce programme a permis ses objectifs spécifiques, entre autres, de « Susciter la concertation locale et régionale entre les milieux scolaire et municipal... » et qu'il vise à favoriser une offre de service de télécommunication à large bande à coût abordable pour les résidences et les entreprises privées des régions rurales;

ATTENDU QUE le large consensus social, économique et éducatif de tous les organismes : Commission scolaire, MRC, municipalités et autres organismes à vocation socio-économique tels CLD, CRÉ, SADC; de l'appui reçu des industries, commerces et de la population en général, tous en faveur du projet;

ATTENDU QUE la commission scolaire et les municipalités de son territoire ont consenti, compte tenu de leur capacité économique, des efforts budgétaires considérables pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU QUE la décision 2005-12 du CRTC vient augmenter de façon très importante les coûts du projet de fibre optique « la Côte-du-Sud, une large bande passante »;

ATTENDU QUE l'augmentation de ces coûts met en péril le projet, faute de financement;

ATTENDU QUE l'absence d'une telle infrastructure de communications peut nuire à la croissance de la région, à l'arrivée de nouveaux résidents et contribuer à l'exode rural;

ATTENDU QUE TELUS Communications Inc. a déposé une demande de révision de la décision 2005-12 et de surseoir aux directives de cette décision jusqu'à ce que le CRTC ait analysé et rendu une décision définitive;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

QUE la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues offre son appui à la demande de sursis, de révision et de modification de la décision 2005-12 du CRTC, déposée par TELUS Communications Inc. ;

QUE la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues demande au CRTC d'accueillir favorablement la demande de révision et de modification en particulier en ce qui a trait au paragraphe 25 de cette décision, qui ordonne à TELUS Communications Inc. de facturer à la Commission scolaire le plein tarif pour l'accès à ses structures de soutènement.

Adopté.

Tourisme Chaudière-Appalaches a transmis une invitation pour sa vingt-huitième assemblée générale annuelle. Était jointe à la correspondance une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2004.

Pour faire suite à la résolution portant le numéro 04-05-03 et intitulée « Entente de mise en valeur. Réalisation et installation d'un panneau d'interprétation sur les espèces en péril », ledit panneau est installé près de la plate-forme d'observation.

Madame Rosanne Bourgeault, directrice générale pour Ambulances L'Islet-Sud, avise la Municipalité que suite au don de pinces manuelles de désincarcération, les Ambulances L'Islet-Sud se déchargent de toutes responsabilités quant à l'utilisation de ces dernières.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud tenue le 19 avril dernier, est déposé.

Madame Érika Castillo, agente de développement touristique pour la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, transmet à la Municipalité un exemplaire du dépliant touristique 2005.

Le rapport annuel 2004 de la Mutuelle des municipalités du Québec est déposé.

Le projet de règlement de contrôle intérimaire pour la cohabitation en milieu agricole sur le territoire de la MRC de Montmagny ainsi que, le règlement sur la protection des rives et des plaines inondables sont déposés.

Les états financiers au 31 décembre 2004 du Centre local de développement de la MRC de Montmagny (CLD) sont déposés.

Les états financiers au 31 décembre 2004 de la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) de la MRC de Montmagny sont déposés.

Suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle, le CLD de la MRC de Montmagny a transmis le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2004, le rapport annuel des activités ainsi que les règlements généraux. Ces documents sont déposés.

Suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle, le Transport collectif de la MRC de Montmagny a transmis le rapport des activités 2004 ainsi que les prévisions budgétaires 2005. Ces documents sont déposés.

Madame Céline Roy, secrétaire de direction pour CAUCA, a retourné les copies signées du contrat 911 et de la convention incendie.

Monsieur Norbert Morin, Député de Montmagny-L'Islet accuse réception d'une copie conforme d'une lettre adressée à monsieur Édouard Rivard, vice-président à l'Exploitation à la Société des traversiers du Québec relative à l'interruption du service du N.M. Grue-Des-Iles.

Le rapport annuel 2004 du Centre des migrations est déposé.

Pour faire suite à une demande dans le cadre du programme Placement Carrière-été, une subvention pour un montant de 1 596 \$ pour une période de six semaines est accordée. Les postes visés sont : préposé à l'accueil et à l'information touristique au quai de Montmagny ainsi que guide-interprète pour les expositions thématiques.

05. Présentation et adoption des comptes

05-06-05 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

Liste des chèques # 6225, 6229, 6232 à 6265

# 6225	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6229	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6232	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6233	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6234	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6235	Denise Vézina	entretien ménager	140,75
# 6236	Caisse Desjardins de l'Ile-aux-Grues	Télu	301,93
# 6237	Raymond Chabot Grant Thornton		
	États financiers et formation en comptabilité		4 480,22
# 6238	Spécialité de Moteurs de Berthier Inc.		
	tracteur à gazon		2 102,53
# 6239	Les Automobiles Chabot Inc.	train balade	520,94
# 6240	Publicité Plastique Blais Ltée		
	Exposition au Centre de la Volière		103,52
# 6241	Métal Moro Inc.	plate-forme d'observation	1 194,59
# 6242	Stéréo Plus Léonard Chabot Inc.	train balade	57,51
# 6243	Groupe Dynaco	vidanges	152,07
#6244	Air Montmagny	frais de déplacement	160,82
# 6245	Bureautique Côte-Sud		
	Papeterie et matériel pour les Premiers répondants		217,45
# 6246	S.C.A. de Montmagny	entretien général	778,93
# 6247	Épicerie Michel Gagné		
	Entretien général et essence pour le train balade		405,31

# 6248	Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues		
	Expositions au Centre de la Volière		97,75
# 6249	Jacques André Roy	remb. d'achat : 71,23, frais : 76,60	147,83
# 6250	175 ^{ième} Isle-aux-Grues		
	Album souvenir et fond de roulement		1 100,00
# 6251	Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues		
	Versement de la première tranche prévue au budget 2005		1 500,00
# 6252	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6253	Michel Gagné	salaire (ordures et vidanges lourdes)	488,85
# 6254	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6255	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6256	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6257	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6258	Simon Roy	plate-forme d'observation	905,00
# 6259	Réal Roy	Plate-forme d'observation, voirie et	
	entretien général		2 547,80
# 6260	Simon Roy	Entretien général	325,00
# 6261	Société canadienne des postes		83,97
# 6262	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6263	Jacques André Roy	salaire	341,91
# 6264	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6265	Michel Gagné	salaire	263,85

Adopté

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 21 597,93 \$

Hélène Painchaud

6. Chemin de la Batture

05-06-06

Travaux de réfection du chemin de la Batture

Considérant que le chemin de la Batture a subi de graves dommages à cause des grandes marées du printemps et que par conséquent, des travaux majeurs s'imposent :

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Gaston Bernier

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues effectue sur le chemin de la Batture, au coût approximatif de 10 000 \$, les travaux suivants :

- Creuser les fossés à l'aide d'une pelle mécanique (une journée de 10 heures) incluant de refaire les ponceaux.
- Gravelage du chemin (3 camions/3 jours)
- Pelle mécanique pour le chargement du gravier
- Nivelage du gravier

Que monsieur Denis Boulanger soit responsable de la supervision des travaux.

Adopté.

07. Plate-forme d'observation

Monsieur le maire dresse une évaluation des travaux pour la plate-forme d'observation qui est de l'ordre d'environ 13 000 \$. Monsieur le maire indique que des sommes sont présentement disponibles (environ 9 300 \$) dans le cadre du Pacte rural et que le dossier sera réajusté à la hausse avant d'être transmis à la MRC de Montmagny.

08. Fêtes du 175^{ième} Isle-aux-Grues

Pour faire suite à une demande de monsieur le maire, madame Lisette V. Painchaud dresse un bilan des démarches effectuées pour la mise sur pied des Fêtes du 175^{ième} Isle-aux-Grues. Présentement, le Comité travaille à l'élaboration d'un album souvenir. Suite à une demande des conseillers, madame Painchaud dépose un budget provisoire.

05-06-07 Avance de fonds pour la tenue des Fêtes du 175^{ième} Isle-aux-Grues

Considérant que le Comité organisateur est à élaborer un album souvenir commémorant le 175^{ième} anniversaire de la paroisse de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde une avance de fonds de l'ordre de 1 000 \$ pour l'élaboration d'un album souvenir.

Qu'un montant supplémentaire de 100 \$ soit accordé comme fond de roulement au Comité organisateur.

Que madame Nancy Guichard, conseillère et membre du Comité organisateur du 175^{ième} Isle-aux-Grues, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la mise sur pied de ces festivités.

Adopté.

Des demandes de commandites seront adressées à monsieur Jean Charest, Premier ministre du Québec et à monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet.

09. Sentiers pédestres

Monsieur Michel Rousseau propose l'aménagement de sentiers pédestres sur le lot de la Municipalité. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent de reporter ce projet à une séance ultérieure.

10. Pointe-aux-Pins

Monsieur le maire demande aux conseillers, suite à la rencontre d'information avec monsieur Nicolas Pilote, inspecteur intermunicipal, s'ils ont pris une décision concernant le dossier de Pointe-aux-Pins. Les membres du Conseil se prononcent unanimement en faveur du maintien du statu quo en alléguant que la Commission de protection du territoire agricole a rendu, dans ce dossier, une

décision le 16 mai 2003 et a autorisé l'utilisation pour une fin autre que l'agriculture, soit pour l'implantation d'un centre écotouristique.

11. Conservation des haut-marais

Monsieur Emmanuel Dalpé-Charron, biologiste à l'embauche de Canards Illimités Canada, présente le projet sur lequel il travaille et qui a pour but de proposer un Plan d'action en gestion intégrée pour protéger la batture et ce, avec la participation du milieu.

12. Service de santé

Monsieur le maire annonce qu'à partir du mois d'août, les insulaires bénéficieront d'un service médical mensuel. Le médecin qui assurera ce service reste à confirmer.

13. Récupération

Monsieur le maire mentionne que la municipalité est inscrite au programme de récupération de pneus usagés de Recyc-Québec. Les consignes et l'horaire seront acheminés à la population ultérieurement.

Monsieur le maire indique qu'avec le nouveau service de récupération, Services sanitaires Roy, plus d'articles pourront être recyclés et par le fait même réduire le volume pour notre site d'enfouissement. De l'information concernant les changements sera transmise prochainement à la population.

Suite à une discussion concernant la récupération de la peinture, les conseillers concluent de ce qui suit :

05-06-08 Horaires pour la récupération de la peinture et des produits domestiques dangereux

Considérant que la Société coopérative agricole de Montmagny est disposée à charger et transporter les conteneurs en acier pour le recyclage de la peinture et des produits domestiques dangereux, selon les besoins;

Considérant que la MRC de Montmagny suggère que cette collecte soit effectuée une (1) fois par mois ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues défraie à la Société coopérative agricole de Montmagny un montant de 30 \$/voyage pour le chargement et le transport des conteneurs pour le recyclage de la peinture et des produits domestiques dangereux.

Que la Municipalité, en référence à la résolution portant le numéro 05-05-21 «Renouvellement du contrat pour la cueillette des matières résiduelles (ordures ménagères), des matières recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux», augmente le temps alloué à la collecte de la peinture et des produits domestiques dangereux en passant de deux (2) fois par année à une (1) fois par mois et ce, au taux horaire de 15 \$/l'heure.

Adopté.

14. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un bref compte rendu des différentes activités auxquelles il a participé :

- Rencontre à la Société des traversiers du Québec
- Convocation au Tribunal administratif pour traiter d'un dossier CPTAQ
- Réunion de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny
- Étude des dossiers du Pacte rural à la MRC de Montmagny
- Conseil des maires
- Assemblée annuelle de la Fondation pour la préservation de la Faune et de la Culture de Montmagny
- Rencontre avec l'attaché politique de monsieur Paul Crête
- Rencontre avec l'attachée politique de monsieur Norbert Morin
- Rencontre avec des représentants du CLSC et la population pour le service de santé à l'Isle-aux-Grues
- Rencontre sur le terrain avec des représentants du Tribunal administratif

15. Varia

a) Liste des permis

La liste des permis émis est remise aux membres du Conseil.

b) Transport maritime hivernal

Monsieur le maire indique que Développement économique Canada pour les régions du Québec investira plusieurs millions de dollars pour appuyer le développement économique au Québec. Des fonds supplémentaires seront versés au cours des cinq prochaines années pour tirer parti des réalisations au sein de collectivités vulnérables, plus particulièrement les municipalités éloignées qui comptent une industrie. Dans cette optique, monsieur le maire mentionne qu'en collaboration avec le CLD de la MRC de Montmagny, un projet d'excursion hivernal sur le fleuve pourrait être mis en œuvre avec l'aide du gouvernement fédéral. Un Comité en partenariat avec le CLD de Montmagny sera mis en place.

c) Ligne sur le réseau routier

Monsieur le maire mentionne qu'il a reçu la confirmation à savoir que le traçage des lignes du réseau routier municipal seront repeintes en même temps que celles du ministère des Transports du Québec et ce, gratuitement.

05-06-09 Achat d'asphalte froid

Considérant que les chemins municipaux doivent, à cause des nids-de-poule, subir des réparations mineures ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la Municipalité se procure une palette d'asphalte froid au coût approximatif de 450 \$.

Adopté.

d) États financiers

Monsieur Christian Vinet dresse un bilan des finances municipales en date du 30 mai 2005. Les dépenses et les revenus sont similaires aux prévisions budgétaires. Par contre, pendant quelques semaines, nous devons faire face à un roulement plus serré en ce qui à trait aux liquidités car plusieurs comptes à recevoir sont à venir. La situation devrait se rétablir avec l'entrée du deuxième versement de taxes municipales.

e) Pompiers

Monsieur Christian Vinet mentionne que des modifications devront être apportées à la citerne (réserve d'eau) afin qu'elle se vide plus vite et que par conséquent, l'approvisionnement se fasse plus rapidement. Monsieur Vinet fait le point sur les achats prévus d'équipements pour le service incendie.

16. Période de questions

17. Mot du maire

Dans une brève allocution, monsieur le maire annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat lors des prochaines élections qui auront lieu en novembre prochain.

18. Levée de la séance

05-06-10 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du conseil soit levée à 23h35, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

